

INFRA FOCH

Société par actions simplifiée au capital de 160 044 282 euros

Siège social : 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A
92800 Puteaux La Défense

RCS Nanterre 801 364 332

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2015

COMPTES NON AUDITES

SOMMAIRE DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Compte de résultat consolidé.....	4
Etat du résultat global consolidé.....	5
Bilan consolidé.....	6
Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	8
Variation des capitaux propres consolidés.....	9

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PREPARATION DES COMPTES.....	12
1.1 Présentation du Groupe.....	12
1.2 Contexte de préparation des comptes consolidés semestriels résumés du Groupe	12
1.3 Saisonnalité de l'activité.....	13
2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	15
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION.....	17
3.1 Principes généraux.....	17
3.2 Méthodes de consolidation.....	18
3.3 Règles et méthodes d'évaluation.....	21
4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES.....	23
4.1 Acquisitions des exercices précédents.....	23
4.2 Acquisitions de la période.....	24
5. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA.....	25
5.1 Contexte de l'établissement de données financières pro forma.....	25
5.2 Description de la transaction prise en compte dans le cadre de l'établissement des informations financières pro forma.....	25
5.3 Informations financières pro forma présentées.....	26
5.4 Notes au compte de résultat pro forma au 30 juin 2014.....	28
6. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	29
6.1 Chiffre d'affaires par zone géographique et par pôle de métier.....	30
6.2 Informations sectorielles par zone géographique.....	31
7. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	37
7.1 Résultat opérationnel.....	37
7.2 Charges et produits financiers.....	37
7.3 Impôts sur les bénéfices.....	38
7.4 Résultat par action.....	38
8. NOTES RELATIVES AU BILAN.....	39
8.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé.....	39
8.2 <i>Goodwill</i>	40
8.3 Autres immobilisations incorporelles.....	40
8.4 Immobilisations corporelles.....	41
8.5 Participations dans les sociétés mises en équivalence.....	41
8.6 Actifs financiers non courants.....	44

8.7	Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités	44
8.8	Capitaux propres	45
8.9	Engagements de retraites et autres avantages au personnel	47
8.10	Autres provisions	48
8.11	Besoin en fonds de roulement	48
8.12	Informations relatives à l'endettement financier net	49
8.13	Informations relatives à la gestion des risques financiers	51
9.	AUTRES NOTES.....	53
9.1	Transactions avec les parties liées.....	53
9.2	Obligations contractuelles et engagements hors bilan donnés ou reçus des filiales contrôlées.....	53
10.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	55
11.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 30 JUIN 2015.....	56

INFRA FOCH SAS

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2015 <i>(Période de 6 mois)</i>	30/06/2014 <i>(Exercice de 4,5 mois)</i>	30/06/2014 <i>(proforma 6 mois) Note 5</i>	31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois)</i>
CHIFFRE D'AFFAIRES (*)	6.1	318,0	43,8	302,6	314,9
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires		17,8	1,4	14,9	46,5
Total chiffre d'affaires		335,8	45,2	317,5	361,3
Produits des activités annexes	7.1	2,7	0,0	0,9	4,0
Charges opérationnelles courantes	7.1	(233,4)	(30,7)	(212,7)	(263,2)
EBITDA		105,1	14,5	105,7	102,1
Dotations aux amortissements		(57,1)	(8,9)	(54,1)	(58,8)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants		(1,4)	0,0	2,2	(6,8)
Autres éléments opérationnels		0,2	(12,7)	2,0	1,8
Paiements en actions (IFRS 2)		(2,5)	0,0	(1,2)	(0,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.1 & 5.2	3,1	0,5	2,7	2,4
Perte de valeur des goodwill	7.1	-	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres		-	-	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		47,4	(6,6)	57,3	40,1
Coût de l'endettement financier brut		(16,7)	(4,2)	(20,1)	(35,9)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,2	0,0	0,2	0,1
Coût de l'endettement financier net	7.2	(16,6)	(4,2)	(19,9)	(35,7)
Autres produits financiers		3,8	0,0	1,6	3,5
Autres charges financières		(4,0)	-	(3,0)	(5,5)
Impôts sur les bénéfices	7.3	(19,1)	3,0	(14,5)	(9,5)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		11,7	(7,8)	21,5	(7,2)
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires		0,2	0,0	(0,2)	0,1
RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE		11,4	(7,8)	21,3	(7,3)
Résultat net par action part du Groupe	7.4				
Résultat net par action (en euros)		0,07	(0,25)	0,13	(0,05)
Résultat net dilué par action (en euros)		0,07	(0,25)	0,13	(0,05)

Etat du résultat global de la période

	30/06/2015 (Période de 6 mois)			30/06/2014 (Exercice de 4,5 mois)			30/06/2014 (Proforma 6 mois)			31/12/2014 (Exercice de 6 mois)		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>												
Résultat net de la période	11,4	0,2	11,7	(7,8)	-	(7,8)	21,3	(0,2)	21,1	(7,3)	0,1	(7,2)
Instruments financiers des sociétés contrôlées : variations de juste valeur	2,0	-	2,0	(1,5)	-	(1,5)	-	-	-	3,3	-	3,3
dont :												
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>												
<i>Couverture de flux de trésorerie (part efficace) (*)</i>	2,0		2,0	(1,5)		(1,5)				3,3		3,3
Instruments financiers des sociétés mises en équivalence : variation de juste valeur	0,0		0,0	0,0		0,0				0,0		0,0
Net Investment Hedge	0,5		0,5	--		--				(1,2)		(1,2)
Ecart de conversion	24,3	0,4	24,8	-		-				0,3		0,3
Impôt	(0,7)		(0,7)	0,5	0,0	0,6				(1,2)		(1,2)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	26,1	0,4	26,5	(0,9)	0,0	(0,9)	-	-	-	1,2	-	1,2
Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite	(0,6)		(0,6)	-		-				(2,0)		(2,0)
Impôt	0,2		0,2	-		-				0,7		0,7
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	(0,4)	-	(0,4)	-	-	-	-	-	-	(1,4)	-	(1,4)
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres	25,7	0,4	26,1	(0,9)	0,0	(0,9)	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
dont sociétés contrôlées	1,3	0,4	1,8	(0,9)	0,0	(0,9)				0,1		0,1
dont sociétés mises en équivalence	0,8	-	0,8	-	-	-				(0,2)	(0,0)	(0,2)
Résultat global de la période	37,1	0,6	37,7	(8,7)	0,0	(8,7)	21,3	(0,2)	21,1	(7,5)	0,1	(7,4)

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8.1	911,5	921,1
Goodwill	8.2	747,0	729,1
Autres immobilisations incorporelles	8.3	17,8	18,7
Immobilisations corporelles	8.4	401,6	401,0
Immobilisations corporelles du domaine concédé	8.4	132,8	130,2
Immeubles de placement		0,3	0,4
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8.5	130,6	118,7
Créances financières - Concessions (part à + 1 an)	8.6	42,1	41,5
Autres actifs financiers non courants	8.6	6,3	8,7
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	8.13	0,0	1,2
Impôts différés actifs		55,4	54,1
Total actifs non courants		2 445,4	2 424,7
Actifs courants			
Stocks et travaux en cours	8.11	0,5	0,6
Clients et autres débiteurs	8.11	71,6	69,5
Autres actifs courants d'exploitation	8.11	84,8	75,6
Autres actifs courants hors exploitation	8.11	3,4	3,5
Actifs d'impôt exigible	7.3	7,7	15,5
Créances financières - Concessions (part à - 1 an)		1,4	1,6
Autres actifs financiers courants		1,9	0,0
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	8.13	0,8	0,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie	8.7	2,0	1,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	8.7	249,4	78,0
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs disponibles à la vente		-	-
Total actifs courants		423,6	246,0
TOTAL ACTIFS		2 869,1	2 670,7

Bilan Consolidé

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2015	31/12/2014
Capitaux propres			
Capital social	8.8.1	160,0	160,0
Primes liées au Capital		577,2	640,2
Réserves consolidées		(15,6)	(7,4)
Réserves de conversion		24,6	0,3
Résultat net de la période - Part du Groupe		11,4	(7,3)
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	8.7.2	0,1	(1,3)
Capitaux propres - Part du Groupe		757,8	784,5
Intérêts minoritaires		5,7	4,6
Total capitaux propres		763,5	789,0
Passifs non courants			
Provisions pour retraites et autres avantages du personnel	8.9	25,2	24,1
Provisions non courantes	8.10	53,6	46,8
Emprunts obligataires	8.12	1 151,9	943,5
Autres emprunts et dettes financières	8.12.1.1	209,2	219,8
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	8.13	5,0	16,6
Autres passifs non courants		2,9	2,4
Impôts différés passifs		242,5	248,4
Total passifs non courants		1 690,4	1 501,6
Passifs courants			
Provisions courantes	8.10	16,5	18,2
Fournisseurs	8.11	62,0	58,7
Autres passifs courants d'exploitation	8.11	237,6	222,3
Autres passifs courants hors exploitation	8.11	39,1	35,1
Passifs d'impôt exigible	7.3	15,6	6,8
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	8.13	11,8	1,3
Dettes financières courantes	8.12	32,5	37,5
Passifs liés aux activités abandonnées et autres passifs disponibles à la vente		-	-
Total passifs courants		415,1	380,0
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		2 869,1	2 670,7

INFRA FOCH SAS

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat net consolidé de la période (y compris les minoritaires)		11,7	(7,8)	(7,2)
Dotations nettes aux amortissements	7.1	57,1	8,9	58,8
Dotations nettes aux provisions (*)		1,8	-	7,9
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		0,3	-	0,6
Résultat sur cessions		(0,2)	-	(0,1)
Pertes et profits de change latents		(0,0)	-	(0,6)
Impact d'actualisation des créances & dettes non courantes		-	-	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers		-	-	-
Perte durable (AFS) et/ou variation de valeur des titres (acquis par étape)		-	-	0,3
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(3,1)	(0,5)	(2,5)
Coûts d'emprunt immobilisés		(0,1)	-	(0,1)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	7.2	16,6	4,2	35,7
Charges d'impôt comptabilisées	7.3	19,1	(3,0)	9,6
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		103,1	1,8	102,5
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	8.11	3,8	2,8	(1,3)
Impôts payés		(10,2)	(10,4)	(30,0)
Intérêts financiers payés		(20,0)	(3,6)	(16,9)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		3,0	-	3,8
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	79,7	(9,4)	58,1
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(14,0)	-	(12,7)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		1,0	-	0,0
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	8.1	(25,7)	(3,6)	(43,9)
Variation des créances financières sur Concessions		0,6	-	(0,7)
Investissements opérationnels (nets de cession)		(38,1)	(3,6)	(57,3)
Cash-flow libre (après investissements)		41,6	(13,0)	0,8
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	4.1	(0,2)	(1 254,4)	(0,4)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		-	-	-
Incidence nette des variations de périmètre (**)		-	63,0	0,5
Investissements financiers net		(0,2)	(1 191,4)	0,1
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		0,0	-	0,0
Autres		0,3	(0,0)	(5,1)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(37,9)	(1 195,0)	(62,3)
Augmentation de capital	8.8.1	-	800,2	0,0
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		-	-	-
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		-	-	-
Dividendes payés		(63,3)	-	(0,2)
- aux actionnaires		(63,0)	-	(0,0)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(0,3)	-	(0,2)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	8.12	210,2	907,3	839,4
Remboursements d'emprunts long terme	8.12	(11,0)	(534,3)	(929,6)
Encaissement des emprunts sur sociétés liées		-	100,0	96,2
Variation des lignes de crédit		-	-	(4,6)
Variation des actifs de gestion de trésorerie		(0,6)	0,4	0,4
Variation des dérivés sur la trésorerie		-	-	(0,3)
Autres éléments constitutifs		-	-	(1,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	135,3	1 273,6	(0,6)
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	IV	0,6	-	1,7
Variation nette de trésorerie nette	I + II + III + IV	177,7	69,2	(3,1)
Trésorerie nette à l'ouverture		66,1	-	69,2
Trésorerie nette à la clôture		243,8	69,2	66,1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		177,1	-	25,5
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		0,6	-	20,9
(Emission) remboursement des emprunts		(199,1)	-	(493,3)
Prêts et créances collatéralisés et prêts LT sur filiales consolidées		2,0	-	-
Effet net des taux de conversion		(4,2)	-	(5,0)
Autres		5,3	-	(686,1)
Variation de l'endettement net		(18,2)	-	(1 137,9)
Endettement net en début de période		(1 137,9)	-	-
Endettement net en fin de période	8.12	(1 156,1)	-	(1 137,9)

(*) y compris les variations des provisions pour retraites et autres avantages au personnel.

(**) Dont trésorerie nette des sociétés acquises sur la période.

Variation des capitaux propres consolidés du 1er semestre 2015

Notes	Capitaux propres part du Groupe									
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>										
Capitaux propres au 31/12/2014	160,0	640,2	0,0	(7,4)	(7,3)	0,3	(1,3)	784,5	4,6	789,0
Résultat net de la période					11,4			11,4	0,2	11,7
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées 8.8.2						15,4	0,9	16,3	0,4	16,7
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence						8,9	0,5	9,4		9,4
Résultat global de la période					11,4	24,3	1,4	37,1	0,6	37,7
Opérations sur capital								0,0		0,0
Affectation de résultat et dividendes distribués				(7,3)	7,3			(63,0)	(0,3)	(63,3)
Reprise exceptionnelle				(0,0)				(0,0)		(0,0)
Variations de périmètre				(0,8)				(0,8)	0,8	(0,0)
Autres				(0,1)				(0,1)		(0,1)
Capitaux propres au 30/06/2015	160,0	577,2	0,0	(15,6)	11,4	24,6	0,1	757,8	5,7	763,5

Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Capitaux propres part du Groupe									
Notes	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Intérêts Minoritaires	Total
									part du Groupe
<i>(en millions d'euros)</i>									
Capitaux propres au 30/06/2014 (*)	160,0	640,2	-	0,0	(7,8)	0,0	(0,9)	4,6	796,1
Résultat net de la période					(7,3)			0,1	(7,2)
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées						0,4	(0,4)	0,0	0,0
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence					(0,1)		(0,0)		(0,2)
Résultat global de la période					(7,3)	0,3	(0,4)	0,1	(7,4)
Opérations sur capital								0,0	0,0
Affectation de résultat et dividendes distribués				(7,8)	7,8			(0,2)	(0,2)
Paievements en actions (FRS 2)				0,3				0,3	0,3
Reprise exceptionnelle				(0,0)				(0,0)	(0,0)
Variations de périmètre				0,2				0,2	0,1
Autres								-	-
Capitaux propres au 31/12/2014	160,0	640,2	-	(7,4)	(7,3)	0,3	(1,3)	4,6	789,0

(*) La société Infra Foch SAS a été créée avec un capital social de 2000 euros

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

1. PRÉSENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PRÉPARATION DES COMPTES

1.1 Présentation du Groupe

La société INFRA FOCH (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A – 92800 Puteaux La Défense. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 800 348 146.

Sa société mère est la société INFRA FOCH TOPCO, détenue au 31 décembre 2014 par Ardian (36,92%), Crédit Agricole Assurances (via sa filiale Predica) (36,92%), VINCI Concessions (24,61%) et le management (1,55%). La gouvernance confère à Ardian, Crédit Agricole Assurances et VINCI Concessions une influence notable sur INFRA FOCH.

Le 4 juin 2014, la Société a acquis auprès de VINCI Concessions l'ensemble des titres de de VINCI Park.

Le groupe formé par INFRA FOCH et ses filiales (ci-après « INFRA FOCH » ou le « Groupe ») est un acteur mondial et global du stationnement et de la mobilité urbaine qui gère 1,9 million de places de stationnement et leurs services associés dans 14 pays.

Le Groupe est le partenaire de différents acteurs privés et publics (collectivités, hôpitaux, gares, aéroports, centres commerciaux, stades, lieux de loisirs, de tourisme, résidences, entreprises, universités, administrations, etc.) pour concevoir, construire, financer et exploiter des solutions de stationnement sur voirie ou en ouvrage en concession, pleine propriété ou prestations de services.

1.2 Contexte de préparation des comptes consolidés semestriels résumés du Groupe

Les présents états financiers consolidés ont été préparés dans le cadre de la clôture semestrielle intermédiaire du 30 juin 2015.

Le premier exercice social de la Société a commencé à la date d'immatriculation de la Société, le 13 février 2014, et s'est clos le 30 juin 2014 (date de clôture annuelle de la Société). Les états financiers arrêtés au 30 juin 2014 ont constitué les premiers comptes consolidés du Groupe et ont porté sur une durée de quatre mois et demi. Pour établir ces premiers comptes consolidés, VINCI Park a été consolidée à 100% par intégration globale à compter du 4 juin 2014.

Les comptes de l'exercice de quatre mois et demi clos au 30 juin 2014 ont également été les premiers comptes préparés conformément au référentiel IFRS. Ils ont été établis en application de la norme IFRS 1 « Première application des normes IFRS ». La date de transition aux IFRS du Groupe correspond à la date du début du premier exercice social de la Société ; de ce fait la transition aux IFRS n'a eu aucune incidence.

Il est rappelé que l'Assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2014, sur proposition du Président, a approuvé le changement de date d'arrêtés des comptes d'INFRA FOCH du 30 juin au 31 décembre. Cette décision visait à ramener la périodicité des comptes annuels sur l'année civile.

Ce changement de date d'arrêtés des comptes s'est traduit par la clôture d'un exercice de 6 mois pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Du fait de ce changement, les comptes au 31 décembre 2014, d'une durée de 6 mois, ne sont pas réellement comparables aux comptes publiés par le Groupe au 30 juin 2014, d'une durée de quatre mois et demi.

Dans le respect des dispositions des normes IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 34 « Information financière intermédiaire », le Groupe a présenté dans les états financiers consolidés résumés de la période clôturée au 30 juin 2015 les périodes suivantes :

- le bilan consolidé au 30 juin 2015 et un état comparatif du bilan à la date de clôture de l'exercice précédent (soit le 31 décembre 2014) ;
- le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé au 30 juin 2015 (soit du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015), et un état comparatif pour les périodes similaires des exercices précédents (soit du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014 et du 28 mars 2014 au 30 juin 2014) ;
- l'état des variations des capitaux propres depuis le début de l'exercice considéré (soit du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015), ainsi que celui de l'exercice précédent (soit l'exercice clôturé au 31 décembre 2014) ;
- le tableau des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice considéré (soit du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015), et un état comparatif pour les périodes comparables des exercices précédents (soit du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014 et du 28 mars 2014 au 30 juin 2014)

Afin de donner au lecteur des présents comptes consolidés semestriels résumés une vision comparative pertinente de ces derniers, il est présenté en Note 5 « INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA » une information financière pro forma résumée intégrant les principaux impacts de l'acquisition par par INFRA FOCH SAS des titres de la Société VINCI PARK SA comme si celle-ci était intervenue dès le 1^{er} janvier 2014 et non le 4 juin 2014, date effective de cette acquisition.

Par ailleurs, le Groupe utilise désormais pour les besoins de la mesure de sa performance l'indicateur « *Earning Before Tax, Interests, Depreciation and Amortization* » (EBITDA). Il correspond au Résultat opérationnel, avant prise en compte des dotations nettes aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des actifs non courants, des dotations nettes aux provisions non courantes, des impacts associés aux paiements en actions (IFRS2), du résultat des sociétés mises en équivalence ainsi que des charges et produits qualifiés de non courants significatifs et inhabituels qui comprennent notamment :

- les pertes de valeurs des *goodwill*,
- les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts de réévaluation à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé,
- les autres charges et produits qualifiés de non courants lorsqu'ils sont jugés significatifs.

A compter de l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015 et afin d'améliorer la présentation de sa performance, le Groupe a décidé de modifier la présentation du compte de résultat consolidé en intégrant l'indicateur EBITDA, tel que défini ci-dessus. La présentation des périodes antérieures (31 décembre 2014 et 30 juin 2014) a été ajustée en conséquence.

1.3 Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est peu marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des pays du Groupe. On constate éventuellement une légère évolution de la répartition du chiffre d'affaires de VINCI Park et ses filiales, du 1^{er} semestre vers le 2nd semestre depuis quelques années, même si la répartition, fluctuante selon les pays, reste respectivement de 49% / 51% en 2014.

Ponctuellement et selon les générateurs (centre-ville, commerces, transport, hôpitaux, loisirs), l'activité peut être marquée par les cycles scolaires et de vacances, la météorologie et l'économie (croissance et soldes).

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice. L'existence éventuelle d'impact saisonnier ne donne toutefois lieu à aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel. Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances, contrats) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés à la clôture de la période.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

• EMISSION OBLIGATAIRE DU 7 MAI 2015

Le 7 mai 2015, la Société a réalisé une nouvelle émission obligataire. Cette émission, d'une valeur nominale de 200 millions d'euros a été réalisée par abondement de la tranche initiale de 450 millions d'euros de maturité avril 2025 et de coupon 2,125%, émise en octobre 2014 (cf. ci-après). La cotation de cette transaction fait ressortir un spread de 107 bps au-dessus du taux mid-swap et une prime d'émission de 10,2 millions d'euros.

• MISE EN PLACE D'UN FOND COMMUN DE PLACEMENT CHEZ VINCI PARK SA

Afin de compléter le dispositif du Plan d'Epargne Entreprise existant, VINCI Park a mis en place un fond d'actionariat investi en titres non cotés de VINCI Park (le « Fond »). Le Fond a pour objectif principal de suivre la performance de l'action non cotée VINCI Park diminuée des frais courants, la valeur liquidative du fonds évoluant, à la hausse comme à la baisse, en fonction de la valorisation des actions non cotées VINCI Park proportionnellement au pourcentage de l'actif investi dans ces actions.

La période de souscription, ouverte aux salariés du Groupe en France le 26 mai 2015, s'est achevée le 10 juin 2015 et s'est soldée par un investissement total de 3,6 millions d'euros (dont 2,0 millions d'euros au titre de l'abondement versé par l'employeur), montant intégralement versé au Fond le 26 juin 2015 et comptabilisé en charge au 1^{er} semestre 2015.

Le 2 juillet 2015, le Fond a acheté 35 100 actions VINCI Park à un prix unitaire de 102,37€ à INFRA FOCH, soit un investissement de 3 593 milliers d'euros.

Par ailleurs, à cette date, dans le cadre de la signature d'un pacte d'actionnaire entre le Fond et INFRA FOCH, cette dernière s'est engagée à assurer la liquidité du titre au travers d'une promesse unilatérale d'achat.

Les faits marquants des deux exercices précédents d'une durée respectivement de 6 mois et de 4 mois et demi (clôturés au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014) sont rappelés ci-dessous.

• EMISSION OBLIGATAIRE DU 9 OCTOBRE 2014

Le 9 octobre 2014, une émission obligataire émise par INFRA FOCH pour un montant de 950 millions d'euros (deux tranches respectivement de 500 millions d'euros de maturité 6 ans et de 450 millions d'euros de maturité 10 ans ½), a été souscrite par un syndicat d'investisseurs européens. Cette émission a permis de refinancer deux des tranches du prêt syndiqué pour un montant de 920 millions d'euros (les deux tranches ont été remboursées en date du 16 octobre 2014). Concomitamment, les lignes de tirage ont été renégociées en une seule ligne d'un montant de 300 millions d'euros, sans garantie particulière.

• AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE

Conformément aux décisions de l'associé unique (INFRA FOCH TOPCO) en date du 3 juin 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire, d'un montant total de 160 044 280 euros, pour le porter de 2 euros à 160 044 282 euros par l'émission de 160 044 280 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale pour un prix de souscription de 5 euros par action. INFRA FOCH TOPCO a souscrit à l'intégralité de cette augmentation de capital pour un montant total de 800,2 millions d'euros. Au 30 juin 2014, les actions du capital de la Société ont été entièrement libérées.

• ACCORD D'UN PRET PAR LA SOCIETE MERE

Le 4 juin 2014, INFRA FOCH TOPCO a accordé un prêt remboursable in fine de 100 millions d'euros à INFRA FOCH arrivant à échéance le 31 décembre 2045.

- **ACQUISITION DE 100% DE VINCI PARK**

Le 4 juin 2014, après avoir recueilli l'aval des autorités compétentes en matière de concurrence, VINCI Concessions, Ardian et Crédit Agricole Assurances ont finalisé l'ouverture du capital de VINCI Park. Cette opération s'est traduite par l'acquisition de l'ensemble des titres de VINCI Park par la Société auprès de VINCI Concessions (détenue à 100% par le groupe VINCI) pour un prix d'acquisition de 1 254,4 millions d'euros (voir Note 4 « ACQUISITIONS D'ENTREPRISES »).

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

3.1 Principes généraux

Les principes comptables retenus au 30 juin 2015 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2014, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2015 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les présents comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2015 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la décimale la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux. La valeur 0 est indiquée en format comptable.

3.1.1 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2015

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2015 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Améliorations annuelles, cycles 2010-2012 et 2012-2014.

Le Groupe prévoit de réaliser une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces textes.

3.1.2 Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation (voir 3.3.2 « Recours à des estimations » pour plus de détails).

3.2 Méthodes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation

La notion de contrôle d'une entité est définie sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en Assemblée Générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour l'appréciation de la notion de contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires afin de vérifier leur caractère purement protectif. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercé par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est également menée en cas d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont désormais classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet :

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (co-entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- une activité conjointe (joint-opération) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant doit comptabiliser sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentage de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

Périmètre de consolidation

<i>(en nombre de sociétés)</i>	Total	30 juin 2015		31 décembre 2014		
		France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	115	76	39	116	77	39
Mise en équivalence	19	1	18	20	2	18
TOTAL	134	77	57	136	79	57

Les seules modifications de périmètre au 1^{er} semestre 2015 concernent la cession de la participation du Groupe dans une société mise en équivalence, ainsi que la liquidation d'une société, toutes deux sans activité.

3.2.2 Opérations intra groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges, entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales contrôlées ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

3.2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

3.2.4 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

3.2.5 Regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs identifiables repris. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. A compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'évènements postérieurs à la prise de contrôle est comptabilisée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition, tels que les honoraires de due diligences et les autres honoraires associés, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur (méthode du *goodwill* complet). Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition, tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le *goodwill*. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du *goodwill* complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est valorisée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

3.2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les conséquences de la poursuite de la crise économique en Europe, notamment sur la croissance économique rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

- **Evaluations retenues pour les provisions**

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les risques auxquels il peut être confronté dans le cadre de ses activités, notamment ceux liés aux litiges, et aux contrats déficitaires. Le cas échéant, le Groupe évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources attendue pour éteindre l'obligation. Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

- **Evaluations des engagements de retraites**

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers régimes sont calculés sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité et le taux de croissance des dépenses de santé.

La plupart de ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en Note 8.9 «Engagements de retraites et autres avantages au personnel ».

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

3.3.2 Evaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, en l'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- Niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calculs mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la majorité des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors..) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupement d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.3.3.1 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est, en règle générale, déterminée en prenant en compte les éléments réels au 30 juin 2015. Par exception, elle peut être déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2015 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

3.3.3.2 Engagements de retraite

Les engagements de retraite en France font l'objet d'un calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés.

Ces calculs ont été effectués sur la base des hypothèses actuarielles et tables de référence du 31 décembre 2014, en considérant les données d'effectifs et de rémunération au 31 mai 2015.

Pour les autres pays (principalement Royaume-Uni), il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. Dans ce cadre, la charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge projetée calculée au titre de 2015 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2014.

Les impacts liés à l'effet temps sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenus sur le 1er semestre 2015 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

4.1 Acquisitions des exercices précédents

Le 4 juin, la Société, a acquis l'ensemble des actions de VINCI Park détenues par VINCI Concessions (100% du capital) pour un prix d'acquisition de 1 254,4 millions d'euros. Les frais connexes à l'acquisition (12,7 millions d'euros) ont été comptabilisés en charges dans le résultat net au cours de l'exercice considéré, dans le poste «Autres éléments opérationnels».

La comptabilisation initiale de ce regroupement a été établie sur des bases provisoires au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014, la Société ayant procédé à une première revue des actifs et des passifs du regroupement afin d'identifier les éléments pour lesquels il pourrait y avoir une différence significative entre leur valeur comptable et leur juste valeur. Cette opération a engendré la comptabilisation d'un *goodwill* provisoire de 729,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

À la date d'établissement des présents comptes consolidés semestriels résumés, la Société a réalisé une revue complémentaire et finale des actifs et passifs du regroupement et a identifié certains ajustements par rapport aux comptes consolidés du 31 décembre 2014 pour un montant net total de 2,9 millions d'euros. Le *goodwill* définitif engendré par cette opération a en conséquence été porté à un montant de 732,0 millions d'euros au 30 juin 2015.

Conformément à la norme IFRS 3 Révisée, ce dernier a fait l'objet d'une affectation par segments opérationnels tels que décrits à la Note 6 « Information sectorielle ».

Détermination des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs historiques	Ajustements juste valeurs	Justes valeurs
Actifs non courants			
Actifs immobilisés	1 375,0	235,1	1 610,1
Actifs financiers non courants	5,7	-	5,7
Impôts différés actifs	46,1	1,0	47,1
Total actifs non courants	1 426,8	236,1	1 662,9
Actifs courants	237,9	-	237,9
<i>dont trésorerie</i>	<i>74,0</i>	<i>-</i>	<i>74,0</i>
Passifs non courants			
Dettes financières et dérivés non courants	689,8	-	689,8
Autres passifs non courants	63,6	6,1	69,7
Impôts différés passifs	64,8	187,5	252,3
Total passifs non courants	818,2	193,6	1 011,8
Passifs courants			
Dettes financières et dérivés courants	28,5	-	28,5
Autres passifs courants	329,1	4,3	333,4
Total passifs courants	357,6	4,3	361,9
Part des minoritaires dans les capitaux propres acquis	4,6		4,6
Actifs net total	484,3	38,1	522,4
Prix d'acquisition (à 100% des titres)	1 254,4	-	1 254,4
Goodwill			732,0

4.2 Acquisitions de la période

La Société n'a réalisé aucune acquisition au cours de la période.

5. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

5.1 Contexte de l'établissement de données financières pro forma

Les informations financières pro forma présentées ci-dessous sont établies afin de donner une image pertinente des comptes consolidés semestriels résumés du Groupe intégrant les principaux impacts de l'acquisition par INFRA FOCH des titres de la Société VINCI PARK comme si celle-ci était intervenue dès le 1^{er} janvier 2014 et non le 4 juin 2014, date effective de cette acquisition.

Cette opération d'acquisition ayant conduit à l'ouverture du capital de la société VINCI PARK, préalablement détenue à 100% par le Groupe VINCI est décrite en détail au paragraphe suivant.

5.2 Description de la transaction prise en compte dans le cadre de l'établissement des informations financières pro forma

5.2.1 Ouverture du capital de VINCI Park

Le 4 juin 2014, VINCI Concessions a cédé sa participation de 100 % dans VINCI Park à une nouvelle société holding (INFRA FOCH) pour un montant de 1 254,4 millions d'euros (hors frais d'acquisition s'élevant à 12,7 millions d'euros). A la date de l'opération, INFRA FOCH était détenue à 100% par INFRA FOCH TOPCO, société holding qui était elle-même détenue à cette date à 37,4 % par Ardian, 37,4% par Crédit Agricole Assurances et 24,9 % par VINCI Infrastructure (filiale à 100% de Vinci Concessions), le reste du capital étant détenu par le management de VINCI Park.

5.2.2 Financement de INFRA FOCH

Le financement de l'opération a été réalisé de la façon suivante :

- une augmentation de capital de 800 millions d'euros en date du 4 juin 2014, souscrite en totalité par INFRA FOCH TOPCO ;
- la mise en place d'un crédit syndiqué de 1 220 millions d'euros contracté le 27 mai 2014 par la société INFRA FOCH avec effet au 4 juin 2014. Ce crédit syndiqué est constitué de 4 tranches. A la date du 30 juin 2014, 2 tranches avaient été intégralement tirées et une partiellement pour un montant total de 923 millions d'euros, dont 3 millions d'euros sur la ligne de tirage. Ces fonds ont été affectés à l'acquisition d'une partie des titres de VINCI Park (à hauteur de 389 millions d'euros) ainsi que le remboursement d'une partie de la dette portée par VINCI Park et ses filiales pour un montant de 534 millions d'euros ;
- un prêt subordonné de 100 millions d'euros accordé par INFRA FOCH TOPCO le 4 juin 2014, remboursable in fine le 31 décembre 2045 et portant un taux d'intérêt annuel de 8,25%,.

Ce financement a également permis le règlement des frais d'acquisition (12,7 millions d'euros) et des frais liés à la mise en place du financement (17,2 millions d'euros) ainsi que la constitution d'un solde de trésorerie disponible de 5 millions d'euros au 30 juin 2014.

Le 9 octobre 2014, une émission obligataire émise par INFRA FOCH pour un montant de 950 millions d'euros (deux tranches respectivement de 500 millions d'euros de maturité 6 ans et de 450 millions d'euros de maturité 10 ans ½), a été souscrite par un syndicat d'investisseurs européens. Cette émission a permis de refinancer le prêt syndiqué de 920 millions d'euros (les deux tranches ont été remboursées en date du 16 octobre 2014). Concomitamment, les lignes de tirage ont été renégociées en une seule ligne d'un montant de 300 millions d'euros, sans garantie particulière.

5.3 Informations financières pro forma présentées

5.3.1 Hypothèses d'établissement

Les comptes de résultat pro forma résumés, présentés ci-après, pour le semestre clos le 30 juin 2014, présentent l'acquisition du Groupe VINCI Park en utilisant la méthode de l'acquisition comme si cette acquisition était intervenue au 1^{er} janvier 2014 et non le 4 juin 2014.

Tous les ajustements pro forma se rapportent directement à l'acquisition et son financement. Seuls les ajustements qui devraient avoir un impact récurrent sur les résultats financiers du Groupe ont été pris en compte. Ainsi les informations financières pro forma sont établies hors coûts liés à l'acquisition, qui ont donc été retraités du compte de résultat historique d'INFRA FOCH au 1^{er} semestre 2014.

Par simplification, l'incidence fiscale des ajustements pro forma a été calculée sur la base du taux d'impôt normatif en vigueur, soit 34,43 %, pour la période au titre de laquelle le compte de résultat pro forma est présenté.

5.3.2 Comptabilisation initiale de l'acquisition

Le 4 juin 2014, la Société a acquis les actions de VINCI Park détenues par VINCI Concessions (100% du capital), pour un prix d'acquisition de 1 254,4 millions d'euros. Les frais connexes à l'acquisition et non liés aux opérations de financement (12,7 millions d'euros avant impôts) ont été comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice clos au 30 juin 2014, dans le poste «autres éléments opérationnels». Les frais liés aux opérations de mise en place du crédit syndiqué de 1,2 milliard d'euros (cf. note 5.2.2), qui se sont élevés à 17,2 millions d'euros, ont été comptabilisés en diminution de la dette selon la méthode du coût amorti et ainsi reconnus en charges sur la durée du financement dans le poste « coût de l'endettement financier brut ».

Cette opération a engendré la comptabilisation d'un goodwill final de 732 millions d'euros.

5.3.3 Compte de résultat pro forma au 30 juin 2014

(en millions d'euros)

	Comptes publiés Infra Foch au 30/06/2014	Ajustements pro forma	Informations consolidées pro forma
CHIFFRE D'AFFAIRES (*)	43,8	258,8	302,6
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	1,4	13,5	14,9
Total chiffre d'affaires	45,2	272,3	317,5
Produits des activités annexes	-	0,9	0,9
Charges opérationnelles courantes	(30,7)	(182,0)	(212,7)
EBITDA	14,5	91,2	105,7
Dotations aux amortissements	(8,9)	(45,2)	(54,1)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	-	2,2	2,2
Autres éléments opérationnels	(12,7)	14,7	2,0
Paievements en actions (IFRS 2)	-	(1,2)	(1,2)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,5	2,2	2,7
Perte de valeur des goodwill	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL	(6,6)	63,9	57,3
Coût de l'endettement financier brut	(4,2)	(15,9)	(20,1)
Produits financiers des placements de trésorerie	-	0,2	0,2
Coût de l'endettement financier net	(4,2)	(15,7)	(19,9)
Autres produits financiers	-	1,6	1,6
Autres charges financières	-	(3,0)	(3,0)
Impôts sur les bénéfices	3,0	(17,5)	(14,5)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	(7,8)	29,3	21,5
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires	-	(0,2)	(0,2)
RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE	(7,8)	29,1	21,3

(***) Hors chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires.

(en millions d'euros)

	Vinci Park du 01/01/2014 au 03/06/2014 (Note 1)	Incidence de l'affectation du prix d'acquisition (Notes 2 et 5)	Ajustements liés au financement (Notes 3 et 5)	Ajustements liés aux frais d'acquisition (Notes 4 et 5)	Total ajustements pro forma
CHIFFRE D'AFFAIRES (*)	258,8				258,8
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	13,5				13,5
Total chiffre d'affaires	272,3	-	-	-	272,3
Produits des activités annexes	0,9				0,9
Charges opérationnelles courantes	(182,0)	-	-	-	(182,0)
EBITDA	91,2	-	-	-	91,2
Dotations aux amortissements	(30,9)	(14,3)			(45,2)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	2,2				2,2
Autres éléments opérationnels	2,0			12,7	14,7
Paievements en actions (IFRS 2)	(1,2)				(1,2)
Résultat des sociétés mises en équivalence	2,2				2,2
Perte de valeur des goodwill	-				-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-				-
RESULTAT OPERATIONNEL	65,5	(14,3)	-	12,7	63,9
Coût de l'endettement financier brut	(7,7)		(8,2)		(15,9)
Produits financiers des placements de trésorerie	0,2				0,2
Coût de l'endettement financier net	(7,5)	-	(8,2)	-	(15,7)
Autres produits financiers	1,6				1,6
Autres charges financières	(3,0)				(3,0)
Impôts sur les bénéfices	(20,2)	4,9	2,1	(4,4)	(17,5)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	36,4	(9,4)	(6,1)	8,3	29,3
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires	(0,2)				(0,2)
RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE	36,2	(9,4)	(6,1)	8,3	29,1

5.4 Notes au compte de résultat pro forma au 30 juin 2014

Note 1 : Le retraitement correspond à la prise en compte des activités du Groupe VINCI Park entre le 1^{er} janvier 2014 et la date effective de prise de contrôle (4 juin 2014). Cet ajustement se traduit par une augmentation du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du résultat net de respectivement 258,8 millions d'euros, 65,5 millions d'euros et 36,2 millions d'euros.

Note 2 : Cet ajustement correspond à la comptabilisation de la charge d'amortissement relative aux écarts d'évaluation affectés aux actifs entre le 1^{er} janvier 2014 et la date effective de prise de contrôle (4 juin 2014). Cet ajustement s'élève à - 14,3 millions d'euros avant impôts (- 9,4 millions d'euros après impôts normatifs). Le montant des écarts d'évaluation pris en compte pour le calcul de l'amortissement s'élève à 542 millions d'euros.

Note 3 : Cet ajustement a été effectué afin de comptabiliser la charge d'intérêts relative au financement de l'opération.

- La charge d'intérêts a été calculée sur la base d'un taux d'intérêt de 3 % correspondant au taux moyen pondéré de la dette brute tirée du groupe INFRA FOCH, qui s'élevait à 1 174 millions d'euros au 30 juin 2014. Le périmètre de la dette du groupe INFRA FOCH ayant servi de base au calcul du taux moyen pondéré de 3% au 30 juin 2014 inclut l'intégralité de l'endettement du groupe à cette date, ce dernier comprenant l'endettement historique de VINCI Park et de ses filiales, et intègre l'incidence des instruments dérivés.
- Les conditions de financement de l'acquisition ont été appliquées dès l'ouverture de l'exercice présenté dans l'information pro forma, sans tenir compte des conditions qui auraient pu être obtenues par le Groupe si l'opération était réellement intervenue au 1^{er} janvier 2014. Ce taux intègre le coût du prêt subordonné de 100 millions d'euros accordé à INFRA FOCH par INFRA FOCH TOPCO (taux d'intérêt annuel de 8,25%, échéance 2045).
- Par ailleurs, il a été tenu compte de l'incidence de la charge associée au traitement au coût amorti des frais de mise en place du crédit syndiqué dès le 1^{er} janvier 2014.
- Enfin, afin de prendre en compte la diminution de l'endettement financier net du Groupe VINCI Park entre le 1^{er} janvier 2014 et le 4 juin 2014 (avant opération de refinancement), il a été calculé un surplus de charge d'intérêt fondé sur l'endettement moyen de la période au taux d'intérêt de 3%.

Au total, l'ajustement lié au financement s'élève à un montant d'environ - 8,2 millions d'euros avant impôts pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2014 et le 4 juin 2014 (- 6,1 millions d'euros après impôts).

Note 4 : Ajustement lié aux frais d'acquisition

Le montant des frais d'acquisition encourus en 2014 et directement imputables à l'opération s'élève à 12,7 millions d'euros (8,3 millions d'euros après impôts normatifs). Ces coûts n'ont pas été pris en compte dans le compte de résultat pro forma dans la mesure où ces frais ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence prolongée sur les comptes d'INFRA FOCH.

Note 5 : Effets d'impôt

Les effets d'impôt relatifs aux ajustements pro forma ont été calculés sur la base d'un taux d'imposition normatif de 34,43 %, corrigé, en ce qui concerne les ajustements sur les charges d'intérêts, de l'incidence du « rabout » fiscal conduisant à la non déductibilité de 25% des intérêts comptabilisés pour l'année 2014. Le taux d'impôt utilisé est au final ramené à 25,8% pour ces ajustements sur les charges d'intérêts.

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par zone géographique, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe. Dans le cadre des évolutions de gouvernance intervenues au cours du 2nd semestre 2014 et du 1^{er} semestre 2015, cette organisation a été revue et a conduit à ajuster les regroupements de pays rattachés aux décideurs opérationnels. L'information sectorielle des périodes précédentes a en conséquence été retraitée pour les besoins de la présentation des présents comptes consolidés semestriels résumés.

Les secteurs présentés sont les suivants : France, NAUK (Royaume-Uni, USA, Canada), Europe Continentale (Allemagne, Belgique, Espagne, Europe centrale et orientale, autres pays d'Europe), Grand International (Brésil, Russie et Qatar). Pour le Groupe, chaque zone est un secteur opérationnel.

L'information sectorielle présentée est conforme à celle présentée à la Direction Générale du Groupe, principal décideur opérationnel, aux fins de prises de décision concernant l'affectation de ressources et d'évaluation de la performance de chaque secteur. Elle est établie selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires de chaque secteur correspond aux revenus des parcs de stationnement, ainsi que des produits d'activités annexes tels que les redevances des installations commerciales.

Aucun client externe du Groupe ne représente à lui seul 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le chiffre d'affaires présenté par secteur dans les tableaux ci-dessous représente les produits provenant de clients externes.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est réalisée sur la base du pays où la prestation est réalisée.

6.1 Chiffre d'affaires par zone géographique et par pôle de métier

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015 <i>(Période de 6 mois)</i>		30/06/2014 <i>(Exercice de 4,5 mois)</i>		31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois)</i>	
France	215,6	67,8%	30,5	69,6%	216,1	68,5%
NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	56,6	17,8%	7,2	16,4%	54,1	18,0%
Europe continentale	45,6	14,3%	6,1	14,0%	44,5	14,5%
Grand-International (Brésil, Qatar, Russie)	0,2	0,1%	-	0,0%	0,2	0,1%
<i>Total chiffre d'affaires International</i>	102,4	32,2%	13,3	30,4%	98,8	31,4%
Total chiffre d'affaires (*)	318,0		43,8		314,9	
<i>Dont activité concédée et affermée (**)</i>	264,1		37,5		259,1	
<i>Dont activité prestation de services</i>	53,9		6,3		55,8	
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	17,8		1,4		46,5	
Chiffre d'affaires total	335,8		45,2		361,3	

(*) Dont zone euro : 256,6 millions d'euros au 30 juin 2015, 256,5 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 36,0 millions d'euros au 30 juin 2014

(**) L'activité concédée et affermée regroupe les délégations de Service Public (concessions et affermage), les parcs en pleine propriété et les baux.

6.2 Informations sectorielles par zone géographique

30 juin 2015 (Période de 6 mois)

<i>(en millions d'euros)</i>	France	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand- International (Brésil, Qatar, Russie)	Total
30/06/2015 <i>(Période de 6 mois)</i>					
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires	215,6	56,6	45,6	0,2	318,0
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	17,7	-	0,1	-	17,8
Chiffre d'affaires total	233,4	56,6	45,7	0,1	335,8
EBITDA	82,5	5,9	16,7	(0,1)	105,1
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>38,3%</i>	<i>10,5%</i>	<i>36,5%</i>	<i>-36,5%</i>	<i>33,1%</i>
Résultat opérationnel	31,4	4,7	11,7	(0,3)	47,4
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>14,5%</i>	<i>8,2%</i>	<i>25,6%</i>	<i>-177,2%</i>	<i>14,9%</i>
Tableau de flux de trésorerie					
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts					
	80,6	6,0	16,6	(0,1)	103,1
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>37,4%</i>	<i>10,6%</i>	<i>36,4%</i>	<i>-55,3%</i>	<i>32,4%</i>
<i>dont dotations nettes aux amortissements</i>	<i>48,4</i>	<i>3,8</i>	<i>4,9</i>	<i>-</i>	<i>57,1</i>
<i>dont dotations nettes aux provisions</i>	<i>1,8</i>	<i>(0,3)</i>	<i>0,4</i>	<i>-</i>	<i>1,8</i>
Investissements opérationnels nets	(30,4)	(3,4)	(4,3)	-	(38,1)
Cash flow libre (après investissement)	27,7	1,8	12,2	(0,2)	41,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(27,8)	(3,6)	(4,4)	(2,2)	(37,9)
Bilan					
Capitaux engagés	1 816,5	166,7	165,5	14,9	2 163,5
<i>dont participations dans les entreprises associées</i>	<i>2,5</i>	<i>90,0</i>	<i>23,1</i>	<i>15,0</i>	<i>130,6</i>
<i>dont l'écart de juste valeur résultant de l'acquisition de Vinci Park</i>	<i>470,4</i>	<i>5,3</i>	<i>66,3</i>	<i>-</i>	<i>542,0</i>
<i>dont GW résultant de l'acquisition de Vinci Park</i>	<i>463,8</i>	<i>138,5</i>	<i>144,7</i>	<i>-</i>	<i>747,0</i>
Endettement financier net	(1 078,4)	(54,1)	(26,6)	3,0	(1 156,2)

30 juin 2015 (Période de 6 mois)

	France	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand- International (Brésil, Qatar, Russie)	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>					
30/06/2015 <i>(Période de 6 mois)</i>					
EBITDA	82,5	5,9	16,7	(0,1)	105,1
Dotations aux amortissements	(48,4)	(3,8)	(4,9)	-	(57,1)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants (*)	(1,3)	0,4	(0,4)	-	(1,4)
Autres éléments opérationnels	0,4	(0,1)	(0,1)	(0,0)	0,2
Paiements en actions (IFRS 2)	(2,2)	(0,3)	-	-	(2,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	2,6	0,7	(0,2)	3,1
Perte de valeur des goodwill	-	-	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	0,3	-	(0,3)	-	0,0
Résultat opérationnel	31,4	4,7	11,7	(0,3)	47,4

() y compris provisions pour retraites*

30 juin 2014 (Exercice de 4,5 mois)

<i>(en millions d'euros)</i>	France	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand- International (Brésil, Qatar, Russie)	Montant non affecté	Total
30/06/2014 <i>(Exercice de 4,5 mois)</i>						
Compte de résultat						-
Chiffre d'affaires	30,5	7,2	6,1	-	-	43,8
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	0,9	0,5	-	-	-	1,4
Chiffre d'affaires total	31,4	7,7	6,1	0,0	-	45,2
EBITDA	12,2	0,3	2,0	0,0	-	14,5
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>39,9%</i>	<i>4,4%</i>	<i>32,7%</i>	-	-	<i>33,1%</i>
Résultat opérationnel	(8,2)	0,3	1,3	0,0	-	(6,6)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>-26,9%</i>	<i>4,1%</i>	<i>21,1%</i>	-	-	<i>-15,1%</i>
Tableau de flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	(0,8)	0,5	2,1	-	-	1,8
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>-2,7%</i>	<i>7,6%</i>	<i>33,6%</i>	-	-	<i>4,1%</i>
<i>dont dotations nettes aux amortissements</i>	<i>7,7</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	-	-	<i>8,9</i>
<i>dont dotations nettes aux provisions</i>	-	-	-	-	-	-
Investissements opérationnels nets	(2,5)	(0,6)	(0,4)	-	-	(3,6)
Cash flow libre (après investissement)	(12,0)	(0,4)	(0,6)	-	-	(13,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(1 193,9)	(0,6)	(0,4)	-	-	(1 195,0)
Bilan						
Capitaux engagés	620,2	141,0	134,8	18,0	1 258,9	2 172,9
<i>dont participations dans les entreprises associées</i>	<i>3,9</i>	<i>75,6</i>	<i>23,4</i>	<i>18,3</i>	-	<i>121,3</i>
<i>dont l'écart de juste valeur provisoire résultant de l'acquisition de Vinci Park</i>	-	-	-	-	<i>540,8</i>	<i>540,8</i>
<i>dont GW résultant de l'acquisition de Vinci Park</i>	-	-	-	-	<i>718,1</i>	<i>718,1</i>
Endettement financier net	(1 034,3)	(42,2)	(37,3)	1,3	-	(1 112,6)

30 juin 2014 (Exercice de 4,5 mois)

	France	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand- International (Brésil, Qatar, Russie)	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>					
30/06/2014 <i>(Exercice de 4,5 mois)</i>					
EBITDA	12,2	0,3	2,0	0,0	14,5
Dotations aux amortissements	(7,7)	(0,5)	(0,7)	-	(8,9)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants (*)	-	-	-	-	-
Autres éléments opérationnels	(12,7)	-	-	-	(12,7)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	-
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	0,5	-	-	0,5
Perte de valeur des goodwill	-	-	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	(8,2)	0,3	1,3	0,0	(6,6)

() y compris provisions pour retraites*

31 décembre 2014 (Exercice de 6 mois)

<i>(en millions d'euros)</i>	France	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand- International (Brésil, Qatar, Russie)	Montant non affecté	Total
31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois)</i>						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	216,1	54,1	44,5	0,2	-	314,9
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	46,0	0,5	-	-	-	46,5
Chiffre d'affaires total	262,1	54,5	44,6	0,2	-	361,3
EBITDA	78,2	8,0	16,1	0,1	-	102,4
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>36,2%</i>	<i>14,9%</i>	<i>36,0%</i>	<i>53,4%</i>		<i>32,5%</i>
Résultat opérationnel	24,7	7,5	7,9	(0,0)	-	40,1
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>11,4%</i>	<i>13,9%</i>	<i>17,6%</i>	<i>-28,0%</i>		<i>12,7%</i>
Tableau de flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts						
	78,2	8,1	16,1	0,1	-	102,5
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>36,2%</i>	<i>15,0%</i>	<i>36,0%</i>	<i>42,4%</i>		<i>32,5%</i>
<i>dont dotations nettes aux amortissements</i>	<i>50,6</i>	<i>3,4</i>	<i>4,8</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>58,8</i>
<i>dont dotations nettes aux provisions</i>	<i>2,7</i>	<i>2,1</i>	<i>3,1</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>7,9</i>
Investissements opérationnels nets	(50,1)	(4,4)	(2,8)	-	-	(57,3)
Cash flow libre (après investissement)	(6,3)	(2,5)	9,4	0,3	-	0,8
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(55,2)	(4,5)	(2,8)	0,1	-	(62,3)
Bilan						
Capitaux engagés	600,1	157,3	167,0	16,3	1 252,3	2 193,0
<i>dont participations dans les entreprises associées</i>	<i>2,9</i>	<i>76,9</i>	<i>22,3</i>	<i>16,6</i>	<i>-</i>	<i>118,7</i>
<i>dont l'écart de juste valeur provisoire résultant de l'acquisition de Vinci Park</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>523,2</i>	<i>523,2</i>
<i>dont GW résultant de l'acquisition de Vinci Park</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>729,1</i>	<i>729,1</i>
Endettement financier net	(1 053,5)	(52,7)	(32,8)	1,1		(1 137,9)

31 décembre 2014 (Exercice de 6 mois)

	France	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand- International (Brésil, Qatar, Russie)	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>					
31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois)</i>					
EBITDA	78,2	8,0	16,1	0,1	102,4
Dotations aux amortissements	(50,6)	(3,4)	(4,8)	-	(58,8)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants (*)	(5,5)	1,6	(2,9)	-	(6,8)
Autres éléments opérationnels	2,6	(0,0)	(1,1)	-	1,4
Paiements en actions (IFRS 2)	(0,0)	(0,7)	-	-	(0,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	2,0	0,6	(0,1)	2,4
Perte de valeur des goodwill	-	-	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	24,7	7,5	7,9	(0,0)	40,1

(*) y compris provisions pour retraites

7. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

7.1 Résultat opérationnel

(en millions d'euros)

	30/06/2015 (Période de 6 mois)	30/06/2014 (Exercice de 4,5 mois)
Chiffre d'affaires	318,0	43,8
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	17,8	1,4
Chiffre d'affaires total	335,8	45,2
Produits des activités annexes	2,7	-
Achats consommés	(13,0)	(1,8)
Services extérieurs	(86,1)	(11,3)
Personnel intérimaire	(4,5)	(0,7)
Sous-traitance	(12,2)	(2,5)
Charges de construction pour les sociétés concessionnaires	(17,8)	(1,4)
Impôts et taxes	(11,2)	(1,1)
Charges de personnel	(88,3)	(11,8)
Autres produits et charges opérationnels	(0,2)	-
Total charges opérationnelles courantes (avant amortissements et provisions)	(233,4)	(30,7)
EBITDA	105,1	14,5
Autres charges et produits opérationnels	(57,8)	(21,1)
Résultat opérationnel	47,4	(6,6)
% du chiffre d'affaires	14,9%	-15,1%

7.2 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se répartissent par catégorie comptable d'actifs et de passifs de la façon suivante :

	30/06/2015 (Période de 6 mois)		
	Charges et produits financiers constatés en résultat		Charges et produits financiers constatés en capitaux propres
	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	
(en millions d'euros)			
Passifs évalués aux coûts amortis	(10,2)		-
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat (option JV)	(3,9)		-
Dérivés qualifiés de couvertures: actifs et passifs	(4,9)		2,0
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat (trading): actifs et passifs	2,4		-
Résultat de change		0,1	-
Coûts d'actualisation		(0,3)	-
Coûts d'emprunts immobilisés		0,1	-
Total résultat financier	(16,6)	(0,1)	2,0

	30/06/2014 (Exercice de 4,5 mois)		
	Charges et produits financiers constatés en résultat		Charges et produits financiers constatés en capitaux propres
	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	
(en millions d'euros)			
Passifs évalués aux coûts amortis	(2,0)		-
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat (option JV)	(0,3)		-
Dérivés qualifiés de couvertures: actifs et passifs	(1,7)		0,9
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat (trading): actifs et passifs	(0,2)		-
Résultat de change		-	-
Coûts d'actualisation		-	-
Coûts d'emprunts immobilisés		-	-
Total résultat financier	(4,2)	-	0,9

7.3 Impôts sur les bénéfiques

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015 <i>(Période de 6 mois)</i>	30/06/2014 <i>(Exercice de 4,5 mois)</i>
Impôts courants	(28,2)	(2,3)
Impôts différés	8,3	5,3
<i>dont différences temporaires</i>	<i>8,3</i>	<i>5,3</i>
<i>dont variations de taux d'impôt et autres</i>	-	-
<i>dont déficits et crédits d'impôt</i>	-	-
Total	(19,9)	3,0

La charge d'impôts de la période s'élève à (19,9) millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 contre un produit net d'impôts de 3,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014. Elle correspond aux impôts de la Société, de VINCI Park et de ses filiales.

Il est rappelé que la cession des titres de VINCI Park par VINCI Concessions a entraîné la sortie de VINCI Park et de ses filiales françaises du groupe d'intégration fiscale dont VINCI était la tête. Cette sortie, effective au 4 juin 2014, est rétroactive au 1^{er} janvier 2014.

Depuis l'exercice de 6 mois clôturé au 31 décembre 2014, les sociétés du Groupe INFRA FOCH sont intégrées au groupe fiscal dont la société tête de groupe est INFRA FOCH TOPCO. Conformément aux conventions d'intégration fiscale conclues entre INFRA FOCH TOPCO et INFRA FOCH et ses filiales françaises, ces dernières ne supportent pas la contribution exceptionnelle de 10,7% due par les sociétés françaises dont le chiffre d'affaires excède 250 millions d'euros. En conséquence le taux d'imposition théorique du Groupe INFRA FOCH est de 34,43%.

Le taux d'impôt effectif ressort à 69,0% sur la période clôturée au 30 juin 2015. Ce taux d'impôt effectif intègre notamment les effets de la non activation des déficits fiscaux propres d'INFRA FOCH, compte tenu de l'absence de perspective de résultat fiscal positif pour la Société dont le résultat est principalement constitué des dividendes reçus de la part de ses filiales, non taxables, alors que la Société supporte le coût de financement de ses participations.

7.4 Résultat par action

Pour la période présentée :

- le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action s'élève à 160 044 282 actions (prenant en compte les 160 044 280 d'actions ordinaires émises le 3 juin 2014)
- la Société ne possède pas d'actions d'autocontrôle,
- il n'existe pas d'instruments financiers ayant un effet dilutif.

Ainsi au 30 juin 2015, le montant du résultat dilué par action est identique à celui du résultat de base par action qui s'élève à 0,07€ euros par action.

8. NOTES RELATIVES AU BILAN

8.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

8.1.1 Ventilation des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)

Valeur brute	
Au 30/06/2014	911,1
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	6,6
Autres acquisitions de l'exercice	46,1
Sorties de l'exercice	(4,1)
Autres mouvements	(0,5)
Au 31/12/2014	959,2
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-
Autres acquisitions de l'exercice	18,0
Sorties de l'exercice	(0,1)
Autres mouvements	7,9
Au 30/06/2015	985,0
Amortissements et pertes de valeur	
Au 30/06/2014	(4,8)
Amortissements de la période	(35,6)
Pertes de valeur	(1,6)
Autres mouvements	3,9
Au 31/12/2014	(38,1)
Amortissements de la période	(32,8)
Pertes de valeur	(1,2)
Autres mouvements	(1,4)
Au 30/06/2015	(73,5)
Valeur nette	
Au 30/06/2014	906,3
Au 31/12/2014	921,1
Au 30/06/2015	911,5

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de Partenariat Public Privé relevant du modèle incorporel et du modèle mixte sont décrites en Note H « Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession » des comptes consolidés au 31 décembre 2014.

8.1.2 Immobilisations du domaine concédé en location-financement

Les immobilisations concédées détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant de 3,1 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2014.

8.2 Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Valeur nette à l'ouverture	729,1	718,1
Goodwill constaté dans l'exercice (*)	2,9	11,0
Pertes de valeur	-	-
Écarts de conversion	15,0	-
Sorties de périmètre	-	-
Autres mouvements	-	-
Valeur nette à la clôture	747,0	729,1

(*) Goodwill définitif constaté suite à l'opération de regroupement d'entreprise avec le groupe VINCI Park (cf. note 4.1 « Acquisitions des exercices précédents »)

Le *goodwill* constaté au cours des exercices clos le 30 juin 2015 et le 31 décembre 2014 correspond à l'ajustement de la comptabilisation du *goodwill* provisoire enregistré dans les comptes au 30 juin 2014, résultant de l'acquisition de VINCI Park effectuée le 4 juin 2014.

Au 30 juin 2015, la Société a finalisé la détermination du *goodwill* issu de l'acquisition de Vinci Park (voir note 4.1 « Acquisitions des exercices précédents»). Dans ce cadre, l'affectation du *goodwill* à des UGT ou groupe d'UGT a été effectuée (cf. note 6 « Information sectorielle »). Les écarts de conversion associés aux goodwill comptabilisés en devises à l'occasion lors de l'affectation définitive s'élèvent à 15,0 millions d'euros.

8.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles représentent un montant de 17,8 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 18,7 millions d'euros au 31 décembre 2014.

8.4 Immobilisations corporelles

8.4.1 Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concedé	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 30/06/2014	126,0	15,8	356,0	32,3	530,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,2	-	(1,0)	-	(0,8)
Autres acquisitions de l'exercice	22,2	-	6,8	4,9	33,9
Sorties de l'exercice	(4,6)	-	(1,1)	(2,6)	(8,3)
Autres mouvements	(2,9)	-	(0,6)	2,5	(0,9)
Au 31/12/2014	140,8	15,8	360,1	37,2	554,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			(0,5)		(0,5)
Autres acquisitions de l'exercice	11,6	-	7,3	4,8	23,7
Sorties de l'exercice	(0,5)	-	0,5	(1,6)	(1,6)
Autres mouvements	(0,5)	-	3,1	2,3	4,9
Au 30/06/2015	151,3	15,8	370,6	42,8	580,5
Amortissements et pertes de valeur					
Au 30/06/2014	(1,3)	-	(2,0)	(0,3)	(3,6)
Amortissements de la période	(10,6)	-	(6,7)	(4,4)	(21,7)
Pertes de valeur	(3,3)	-	(0,2)	-	(3,5)
Sorties de l'exercice	4,5	-	0,3	2,4	7,2
Autres mouvements	0,0	-	(0,7)	(0,5)	(1,2)
Au 31/12/2014	(10,7)	-	(9,3)	(2,7)	(22,7)
Amortissements de la période	(10,4)	-	(7,7)	(4,4)	(22,5)
Sorties de l'exercice	1,9	-	0,2	0,2	2,3
Pertes de valeur	0,5	-	0,2	1,1	1,8
Autres mouvements	0,1	-	(3,7)	(1,3)	(4,9)
Au 30/06/2015	(18,6)	-	(20,3)	(7,2)	(46,1)
Valeur nette					
Au 30/06/2014	124,7	15,8	354,0	32,0	526,4
Au 31/12/2014	130,1	15,8	350,8	34,5	531,2
Au 30/06/2015	132,8	15,8	350,3	35,6	534,4

Au 30 juin 2015, les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour 37,4 millions d'euros (contre 31,4 millions d'euros au 31 décembre 2014).

8.4.2 Immobilisations corporelles en location-financement

Les immobilisations corporelles détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant net de 2,1 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

8.5 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Pour les périodes présentées, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur chacune des sociétés mises en équivalence (coentreprises).

8.5.1 Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Valeur des titres en début d'exercice	118,7	121,3
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	0,2	-
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	3,1	2,4
Dividendes distribués	(1,7)	(3,8)
Variations de périmètre et écarts de conversion	9,6	(0,3)
Variation nette de juste valeur sur instruments financiers	0,5	(1,2)
Reclassement (*)	0,3	0,3
Valeur des titres en fin d'exercice	130,6	118,7

(*) Reclassements correspondant à la quote-part de titres mis en équivalence présentant une situation nette négative portés en autres provisions non courantes.

8.5.2 Informations financières sur les entreprises mises en équivalence (coentreprises)

Les participations concernant les coentreprises s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Laz Karp Associates Llc	88,1	74,1
Administradora Gaucha De Estacionamientos Sa	19,4	22,3
Parking Du Centre	21,8	20,9
Parkeerbedrijf Nieuwpoort	1,3	1,5
Participations dans les sociétés mises en équivalence	130,6	118,7

La liste des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les pourcentages détenus par le Groupe sont présentés en note 11 « LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 30 JUIN 2015 ».

Les sociétés mises en équivalence significatives (coentreprises) sont le groupe LAZ KARP Associates LLC (« LAZ Parking») et la société Administradora Gaucha de Estacionamientos Sa (« AGE ») :

- LAZ Parking est un groupe américain non coté détenu à hauteur de 50% au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de parkings aux Etats-Unis.
- AGE est une société brésilienne non cotée détenue à hauteur de 50% au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. La principale activité de cette société est l'exploitation de parkings au Brésil.

Les principales données financières des sociétés mises en équivalence, présentées en quote-part du Groupe, sont les suivantes:

30/06/2015

(en millions d'euros)	LAZ Parking	AGE	Autres (Europe)	Total coentreprises
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	61,1	6,1	2,7	69,9
EBITDA	4,3	0,6	1,0	5,9
Résultat opérationnel	2,8	0,3	0,8	4,0
Résultat net	2,6	0,0	0,5	3,2
Bilan				
Actifs non courants	17,0	3,3	17,8	38,1
Actifs courants	18,3	1,2	2,7	22,1
Capitaux propres	8,6	(0,5)	(1,0)	7,1
Passifs non courants	9,7	2,3	11,6	23,7
Passifs courants	17,0	2,6	9,9	29,5
Endettement financier net	(4,5)	(2,8)	(10,6)	(18,0)

30/06/2014

(en millions d'euros)	LAZ Parking	AGE	Autres (Europe)	Total coentreprises
Compte de résultat (*)				
Chiffre d'affaires	47,3	5,0	2,3	54,6
EBITDA	3,2	0,4	0,9	4,5
Résultat opérationnel	2,2	0,2	0,5	2,9
Résultat net	2,1	0,0	0,0	2,2
Bilan				
Actifs non courants	14,6	2,2	19,9	36,7
Actifs courants	13,7	0,8	2,4	16,9
Capitaux propres	7,5	(0,8)	(1,2)	5,5
Passifs non courants	7,2	1,3	16,2	24,6
Passifs courants	13,7	2,5	7,3	23,5
Endettement financier net	(6,1)	(1,9)	(13,1)	(21,1)

(*) Données du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

31/12/2014

(en millions d'euros)	LAZ Parking	AGE	Autres (Europe)	Total coentreprises
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	52,9	5,7	2,8	61,4
EBITDA	4,7	0,5	1,3	6,5
Résultat opérationnel	2,1	0,2	0,9	3,2
Résultat net	2,0	0,0	0,5	2,6
Bilan				
Actifs non courants	16,1	2,4	16,2	34,7
Actifs courants	15,2	0,9	2,7	18,8
Capitaux propres	6,3	(0,7)	(1,6)	4,0
Passifs non courants	8,8	1,1	11,1	21,0
Passifs courants	16,2	3,0	9,4	28,6
Endettement financier net	(5,4)	(2,4)	(9,6)	(17,3)

8.6 Actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Actifs disponibles à la vente	0,3	0,3
Prêts et créances au coût amorti	48,1	49,9
<i>dont créances financières - Concessions</i>	<i>42,1</i>	<i>41,5</i>
Actifs non courants hors juste valeur des produits dérivés	48,4	50,2
Juste Valeur des produits dérivés actifs non courants (*)	-	1,2
Actifs non courants y compris juste valeur des produits dérivés	48,4	51,4

(*) Voir note 8.13 « Informations relatives à la gestion des risques financiers »

Les actifs disponibles à la vente s'élevaient à 0,3 million d'euros au 30 juin 2015 contre 0,3 million d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2014. Ils concernent pour l'essentiel des titres de participation non cotés dans les filiales du Groupe dont les indicateurs financiers sont inférieurs aux seuils de consolidation retenus par le Groupe.

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élevaient à 48,1 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 49,9 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2014. Ils comprennent, outre des dépôts de garantie et des cautions relatives aux contrats de prestations de services et des prêts sur filiales consolidées selon la méthode de mise en équivalence, les créances financières rattachées aux contrats de concessions gérés par les filiales du Groupe pour 42,1 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 41,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.

La part à moins d'un an des actifs financiers non courants est classée dans les actifs courants pour 1,4 million d'euros.

8.7 Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante - non équivalents de trésorerie	2,0	1,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2,0	1,4
Équivalents de trésorerie	213,2	41,6
Disponibilités	36,2	36,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	249,4	78,0

Les équivalents de trésorerie correspondent pour l'essentiel au placement des excédents nets de trésorerie de la Société par l'émission réalisée le 7 mai 2015 (cf note 8.12.1.1 « Emprunts auprès d'établissement de crédit et autres »). Ils intègrent par ailleurs les placements de trésorerie de VINCI Park et des principales filiales détenues à 100%.

Ces excédents sont principalement placés sur des supports constitués d'OPCVM monétaires dont l'encours représente un montant de 207,1 millions d'euros au 30 juin 2015. Le solde du poste « Équivalents de trésorerie » est constitué des comptes-courants de trésorerie avec des sociétés non consolidées par intégration globale.

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et la trésorerie disponible sont présentés en diminution de l'endettement brut, et détaillés en note 8.12 « Informations relatives à l'endettement financier net ».

8.8 Capitaux propres

8.8.1 Capital social

Le capital de la Société est constitué uniquement d'actions ordinaires entièrement libérées ayant une valeur nominale de 1 euro. A sa création, en février 2014, le capital de la Société était constitué de 2 actions détenues par les sociétés Ardian et Crédit Agricole Assurances. Le 28 mars 2014, la société INFRA FOCH TOPCO, également détenue par Ardian (50%) et Crédit Agricole Assurances (50%), a racheté ces deux actions.

Le 3 juin 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 160 044 280 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale avec un prix de souscription de 5 euros par action. INFRA FOCH TOPCO a souscrit à l'intégralité de cette augmentation de capital. A cette date, suite à l'augmentation de capital réalisée par INFRA FOCH TOPCO, l'actionnariat de la société mère du Groupe a été modifié. Au 30 juin 2015 cette dernière est détenue par Ardian (36,92%), Crédit Agricole Assurances (via sa filiale Predica) (36,92%), VINCI Concessions (24,61%) et le management (1,55%). La gouvernance confère à Ardian, Crédit Agricole Assurances et VINCI Concessions (détenue à 100% par VINCI) une influence notable sur INFRA FOCH TOPCO.

L'évolution du capital social et de la prime d'émission sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 est la suivante :

	Nombre d'actions	en millions d'euros		
		Capital social	Prime d'émission	Total
Solde au 31 décembre 2014	160 044 282	160,0	640,2	800,2
Variation de capital			-63,0	-63,0
Solde au 30 juin 2015	<u>160 044 282</u>	<u>160,0</u>	<u>577,2</u>	<u>737,2</u>

Au cours de la période, INFRA FOCH a procédé à une distribution exceptionnelle de dividende, par prélèvement sur la prime d'émission, à hauteur de 63,0 millions d'euros (voir note 8.8.3 « Dividendes »).

Le total du capital social et de la prime d'émission s'élève à 737,2 millions d'euros au 30 juin 2015.

8.8.2 Opérations constatées directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>		30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers disponibles à la vente			
Réserve à l'ouverture		-	-
Variations de juste valeur de la période		-	-
Pertes de valeur constatées en résultat		-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession		-	-
Variation de périmètre et divers		-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	-	-
Couverture de flux de trésorerie			
Réserve à l'ouverture		0,7	(1,4)
Variations de juste valeur rattachées aux sociétés mises en équivalence		-	-
Autres variations de juste valeur de la période		2,0	3,3
Éléments de juste valeur constatés en résultat		-	-
Variation de périmètre et divers		0,5	(1,2)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	3,2	0,7
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>		<i>0,5</i>	<i>-</i>
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments recyclables en résultat)	I + II	3,2	0,7
Effet impôt associé		(1,3)	(0,6)
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	III	1,9	0,0
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite			
Réserve à l'ouverture		(1,4)	-
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		(0,6)	(2,0)
Effet d'impôt associé		0,2	0,7
Variations de périmètre et divers		-	-
Réserve nette d'impôt (éléments non recyclables en résultat)	IV	(1,8)	(1,3)
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III + IV	0,1	(1,3)

Les « autres variations de juste valeur de la période » relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres concernent principalement la couverture d'emprunt des sociétés concessionnaires (mise en place de swap de taux d'intérêts). Ces opérations sont décrites en 8.13 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».

8.8.3 Dividendes

Le montant des dividendes, comptabilisés pendant l'exercice ou soumis à l'approbation de l'assemblée générale des associés (non comptabilisés), ainsi que le montant par action correspondant s'analyse comme suit :

	30/06/2015	31/12/2014
Comptabilisés pendant l'exercice		
Montant des dividendes (**)	63,0	-
Dividende par action (*)	0,4	-
Soumis à la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice		
Montant des dividendes (**)(***)	-	42,0
Dividende par action (*)	-	0,3

(*) En euros

(**) En millions d'euros

(***) Distribution exceptionnelle, prélevée sur les réserves disponibles par imputation du poste « Primes d'émission »

8.9 Engagements de retraites et autres avantages au personnel

Les provisions pour retraites et autres avantages au personnel s'élèvent à 26,9 millions d'euros au 30 juin 2015 (dont 1,7 million d'euros à moins d'un an) contre 25,8 millions d'euros au 31 décembre 2014 (dont 1,7 million d'euros à moins d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions pour engagements de retraites (indemnités de fin de carrière et retraites complémentaires) pour 24,4 millions d'euros et, d'autre part, les provisions pour autres avantages au personnel pour 2,5 millions d'euros.

La part à moins d'un an de ces provisions est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

La charge comptabilisée au 1er semestre 2015 (0,4 million d'euros) au titre des engagements de retraite résulte principalement du calcul actuariel réalisé pour les filiales françaises à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés (cf. note 3.3.3.2 « Engagements de retraite »).

8.10 Autres provisions

Au cours de la période, les provisions figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

	31/12/2014	Dotations	Ecart de conversion	Utilisations	Autres reprises	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	30/06/2015
<i>(en millions d'euros)</i>								
Provisions non courantes								
Risques financiers	5,3	-	-	-	-	0,3	-	5,6
Autres risques non courants	48,6	3,2	2,3	(0,6)	(0,6)	1,0	-	53,8
Actualisation provisions non courantes	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement part à moins d'un an non courant	(7,0)	-	(0,1)	-	-	-	1,3	(5,8)
Total provisions non courantes	46,8	3,2	2,2	(0,6)	(0,6)	1,3	1,3	53,6
Provisions courantes								
Litiges	-	-	-	-	-	-	-	-
Restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres risques courants	11,2	0,5	0,3	(1,1)	(0,2)	-	-	10,7
Actualisation provisions courantes	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement part à moins d'un an non courant	7,0	-	0,1	-	-	-	(1,3)	5,8
Total provisions courantes	18,2	0,5	0,4	(1,1)	(0,2)	-	(1,3)	16,5
Provisions courantes et non courantes	65,0	3,7	2,6	(1,7)	(0,8)	1,3	-	70,1

Le Groupe est parfois impliqué dans des litiges dans le cadre de ses activités, notamment avec les autorités concédantes. Les risques y afférents sont évalués par le Groupe en fonction de sa connaissance des dossiers et font, le cas échéant, l'objet de provisions déterminées en conséquence.

8.11 Besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	0,5	0,6
Clients	71,6	69,5
Autres actifs courants d'exploitation	84,8	75,6
Stocks et créances d'exploitation (I)	156,9	145,7
Dettes fournisseurs	(62,0)	(58,7)
Autres passifs courants d'exploitation	(237,6)	(222,3)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(299,5)	(281,0)
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I-II)	(142,6)	(135,3)
Provisions courantes	(16,5)	(18,2)
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(5,8)</i>	<i>(7,0)</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(159,1)	(153,5)

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

8.12 Informations relatives à l'endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

Catégories comptables <i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014		
	Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total
Passifs évalués aux coûts amortis						
Emprunts obligataires	(1 151,9)	(7,3)	(1 159,2)	(943,5)	(3,3)	(946,8)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(206,6)	(19,2)	(225,7)	(217,0)	(21,6)	(238,6)
Emprunts en locations financements	(2,6)	(0,4)	(3,0)	(2,8)	(0,7)	(3,5)
Dettes financières long terme(**)	(1 361,1)	(26,9)	(1 387,9)	(1 163,3)	(25,6)	(1 189,0)
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	(5,6)	(5,6)	-	(11,8)	(11,8)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
I - Dettes financières brutes <i>Dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	(1 361,1)	(32,4)	(1 393,5)	(1 163,3)	(37,5)	(1 200,8)
Prêts et créances						
Prêts Long terme sur filiales	-	-	1,9	-	-	-
Comptes courants financiers actifs	-	-	6,1	-	7,3	7,3
Actifs évalués à la juste valeur par résultat						
Actif financier de gestion de trésorerie courante	-	-	2,0	-	1,4	1,4
Equivalents de trésorerie	-	-	207,1	-	34,3	34,3
Disponibilités	-	-	36,2	-	36,3	36,3
II - Actifs financiers	-	-	253,4	-	79,3	79,3
Dérivés						
Instruments dérivés passifs	(5,0)	(11,8)	(16,8)	(16,6)	(1,3)	(18,0)
Instruments dérivés actifs	-	0,8	0,8	-	1,6	1,6
III - Instruments dérivés	(5,0)	(11,0)	(16,0)	(16,6)	0,2	(16,4)
Endettement financier net (I + II + III)	(1 366,1)	(43,4)	(1 156,2)	(1 179,9)	42,0	(1 137,9)

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

L'endettement financier net du groupe INFRA FOCH s'élève à 1 156,2 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 1 137,9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires (non courants)	(1 151,9)	(943,5)
Autres emprunts et dettes financières	(209,2)	(219,8)
Dettes financières courantes	(32,4)	(37,5)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2,0	1,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	249,4	78,0
Prêts et créances collatéralisés et Prêts LT sur filiales consolidées	1,9	-
Instruments dérivés passifs non courants	(5,0)	(16,6)
Instruments dérivés passifs courants	(11,8)	(1,3)
Instruments dérivés actifs non courants	-	1,2
Instruments dérivés actifs courants	0,8	0,4
Endettement financier net	(1 156,2)	(1 137,9)

8.12.1 Détail des dettes financières à long terme

8.12.1.1 Emprunts auprès d'établissement de crédit et autres emprunts et dettes financières

Le 7 mai 2015, la Société, a réalisé une nouvelle émission obligataire. Cette émission, d'une valeur nominale de 200 millions d'euros, a été réalisée par abondement de la tranche initiale de 450 millions d'euros de maturité avril 2025 et de coupon 2,125%, émise en octobre 2014 (cf. ci-après). La cotation de cette transaction fait ressortir un spread de 107 bps au-dessus du taux mid-swap et une prime d'émission de 10,2 millions d'euros.

Au cours de la période précédente, en date du 9 octobre 2014, une émission obligataire de 950 millions d'euros (deux tranches respectivement de 500 millions d'euros de maturité 6 ans et de 450 millions d'euros de maturité 10 ans ½), a été souscrite par un syndicat d'investisseurs européens. Cette émission ayant permis de refinancer le prêt syndiqué de 920 millions d'euros (les deux tranches ont été remboursées en date du 16 octobre 2014). Concomitamment, les lignes de tirage ont été renégociées en une seule ligne d'un montant de 300 millions d'euros, sans garantie particulière.

Par ailleurs la société INFRA FOCH dispose toujours d'un financement de 100 millions d'euros accordé par son unique actionnaire INFRA FOCH TOPCO intégralement tiré au 30 juin 2015. L'échéance de ce financement est fixée au 31 décembre 2045; il porte un taux fixe de 8,25%.

Le détail des emprunts est donné dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	devise					30/06/2015	31/12/2014
		Net reçu (Nominal + Frais bruts + Primes brutes)	Amortissements cumulés	incidence du coût amorti (***)	Variations de Périmètre	valeurs au bilan (a)+(b)+(c)+(d)	valeurs au bilan
		(a)	(b)	(c)	(d)		
Emprunts Obligataires	EUR	1 151,9	-	7,3	-	1 159,2	946,8
Emprunts Dexia(*)		250,8	(133,4)	0,6	-	118,0	118,4
Avances villes	EUR	7,2	(4,9)	1,2	-	3,5	3,5
Autres emprunts (**)		120,2	(13,2)	0,2	-	107,2	120,2
Total autres emprunts et dettes financières		1 530,2	(151,5)	9,2	-	1 387,9	1 189,0

(*) L'emprunt « Dexia » comporte plusieurs lignes d'emprunts d'échéances différentes dont la plus proche est décembre 2015 et la plus lointaine est septembre 2025.

(**) Dont emprunt de 100 M€ à INFRA FOCH TOPCO

(***) Coût amorti comprenant les intérêts courus non échus

8.12.1.2 Emprunts liés aux contrats de location-financement

L'endettement total associé aux contrats de location financement s'élève à 3,0 millions d'euros (contre 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les immobilisations financées par les contrats de location-financement concernent principalement les immobilisations du domaine concédé pour 3,1 millions d'euros et 2,1 millions d'euros relatifs aux immobilisations corporelles.

8.12.1.3 Analyse de l'endettement sans recours

La possibilité de recours contre VINCI Park pour les lignes d'emprunt DEXIA est limitée au cas suivant : en cas de résiliation anticipée de la concession pour faute du concessionnaire ou pour raison d'intérêt général, VINCI Park s'engage à rembourser l'encours de la dette dès le versement des indemnités de résiliation.

Le montant des emprunts DEXIA concernés est de 118,0 millions d'euros au 30 juin 2015 (contre 118,4 millions d'euros au 31 décembre 2014.)

8.12.2 Ressources et liquidités

8.12.2.1 Echancier des dettes

Au 30 juin 2015, la maturité moyenne de la dette financière du Groupe, hors emprunt obligataire convertible en actions à échéance du 31 décembre 2045, est de 9,6 ans (contre 9,9 ans au 31 décembre 2014).

8.12.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Equivalents de trésorerie	213,2	41,6
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	207,1	34,3
<i>Comptes courants de trésorerie actifs</i>	6,1	7,3
Disponibilités	36,2	36,3
Découverts bancaires	(5,7)	(11,8)
Comptes courants de trésorerie passifs	-	(0,1)
Trésorerie nette	243,8	66,1
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2,0	1,4
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (*)</i>	-	-
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	2,0	1,4
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>	-	-
Trésorerie nette gérée	245,8	67,4

(*) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les excédents de trésorerie (Cf. note 8.7 « Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités ») sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital et en conservant un niveau de volatilité faible au travers d'un système de contrôle des performances et des risques. Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM.

8.12.2.3 Covenants financiers et notations de crédit

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2015 demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2014. Celles-ci sont décrites en note G.14.2.3 « Covenants financiers » de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014. Au 30 juin 2015, les ratios afférents sont respectés.

8.13 Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note G.15 « Informations relatives à la gestion des risques financiers » de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture n'ont pas évolué au cours du semestre et ne modifient pas significativement l'exposition du Groupe aux risques financiers potentiels.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie et risque actions) sont décrits en Note G.15 « Informations relatives à la gestion des risques financiers » de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2015, la juste valeur des instruments dérivés s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
	Juste Valeur (*)	Juste Valeur (*)
Dérivés de taux : couverture de juste valeur	0,5	1,3
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie	(4,9)	(6,9)
Dérivés de taux : non qualifiés de couverture	(4,5)	(7,1)
Dérivés de taux	(9,0)	(12,7)
Dérivés de change: couverture de juste valeur	-	-
Dérivés de change: couverture d'investissement net	-	-
Dérivés de change: non qualifiés de couverture	(7,0)	(3,7)
Dérivés de change	(7,0)	(3,7)
Autres dérivés	-	-
Total des instruments dérivés	(16,0)	(16,4)

(*) La juste valeur inclut les intérêts courus non échus qui s'élèvent à 0,5 million d'euros au 30 juin 2015 contre 0,1 million d'euros au 31 décembre 2014

9. AUTRES NOTES

9.1 Transactions avec les parties liées

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2015, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2014. Ces dernières sont mentionnées en note G.7 « Transactions avec les parties liées » et en note G.6 « Participations dans les sociétés mises en équivalence » de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2014.

9.2 Obligations contractuelles et engagements hors bilan donnés ou reçus des filiales contrôlées

9.2.1 Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement attachées aux contrats de concession et de PPP

9.2.1.1 Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement au titre des contrats de concessions - Modèle de l'actif incorporel:

Dans le cadre des contrats de concessions qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné, en tant que concessionnaire, à exploiter.

Au 30 juin 2015, les principales obligations d'investissements représentent un montant actualisé total de 70,0 millions d'euros.

Par ailleurs, les sociétés concessionnaires sont tenues de maintenir les infrastructures en bon état de fonctionnement conformément aux dispositions contractuelles.

9.2.1.2 Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement au titre des contrats de concession - Modèle de la créance financière

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements représentant un montant actualisé total de 3,1 millions d'euros.

En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent une garantie de paiement du concédant.

9.2.2 Obligations contractuelles et autres engagements donnés

Les obligations contractuelles et autres engagements comprennent les engagements détaillés en note 9.2.1 « Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement attachées aux contrats de concession et de PPP » et s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Réf.</i>	30/06/2015	31/12/2014
<i>Échéances contractuelles</i>		282,5	287,8
Locations simples (*)	9.2.2.1	209,4	208,7
Obligations d'investissement (**)		73,1	79,1
Obligations d'achat (**)		-	-
<i>Autres engagements donnés</i>		373,0	391,3
Avals, cautions et garanties (**)	9.2.2.3	37,8	33,4
Sûretés réelles (**)		6,8	6,5
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées (**)			
Redevances Fixes (*)	9.2.2.2	328,5	351,4

(*) Montants actualisés

(**) Montants non actualisés

9.2.2.1 Contrats de location simple

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Paiements dus par période		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
au 30/06/2015	209,4	33,6	82,1	93,7
au 31/12/2014	208,7	34,6	80,3	93,8

Les engagements relatifs aux contrats de location simple s'élevaient à 209,4 millions d'euros au (contre 208,7 millions d'euros au 31 décembre 2014), dont 206 millions d'euros de contrats immobiliers (contre 204,5 millions d'euros au 31 décembre 2014) et 3,4 millions d'euros de contrats mobiliers (contre 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

9.2.2.2 Redevances fixes

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Paiements dus par période		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
au 30/06/2015	328,5	44,1	158,0	126,4
au 31/12/2014	351,4	43,3	165,5	142,6

Le Groupe déclare les engagements de paiements des redevances fixes. Cet engagement ressort à 328,5 millions d'euros contre 351,4 millions d'euros au 31 décembre 2014.

9.2.2.3 Avals, cautions et garanties

Au 30 juin 2015, comme au 31 décembre 2014, le montant des avals, cautions et garanties données est constitué principalement de cautions bancaires données aux concédants en garantie de la bonne exécution des contrats de concession et de prestation de services.

9.2.3 Engagements reçus

Les engagements reçus par le Groupe s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Sûretés personnelles	3,5	1,1
Sûretés réelles	6,3	5,5
Autres engagements	0,9	0,9
Total des engagements reçus	10,7	7,5

Les sûretés réelles correspondent au nantissement des titres de la filiale LAZ Karp Associates reçu de l'associé LAZ KARP PARTNERS INC.

10. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 2 juillet 2015, le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale VINCI Park Services Canada, s'est porté acquéreur des actifs à Calgary (Alberta) de la société WestPark Parking Services. Par ailleurs, les deux sociétés ont apporté à une filiale commune, détenue à parité par les deux actionnaires, leurs activités respectives à Vancouver (Colombie Britannique). Cette nouvelle société sera consolidée selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 2 juillet 2015.

11. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 30 JUIN 2015

	30/06/2015		31/12/2014	
Sociétés contrôlées	Méthode de consolidation	% de Détenion	Méthode de consolidation	% de Détenion
EFFIPARC	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC BRETAGNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC CENTRE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC ILE DE FRANCE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC SUD EST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC SUD OUEST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
ESTACIONAMIENTOS DEL PILAR SA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EVROPARK PRAHA A S	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GEFI-OUEST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GESTION DE TRAVAUX ET DE FINANCEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GIS PARCS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GIS PARIS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
HILDESHEIMER PARKHAUS GmbH	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INFRA FOCH	Globale (IG)	Mère	Globale (IG)	100,00%
IMMOBILIERE DU PARKING JOFFRE SAINT-THIEBAUT	Globale (IG)	98,89%	Globale (IG)	98,89%
INTERTERRA PARKING	Globale (IG)	52,89%	Globale (IG)	52,89%
JHOCESKA PARKOVACI	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
KARSPACE MANAGEMENT LIMITED	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
LES BUREAUX DE LA COLLINE DE SAINT CLOUD	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
LES PARCS DE NEUILLY	Globale (IG)	100,00%	Entrante (IG)	100,00%
LES PARCS DE STATIONNEMENT LYON BELLECOUR	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
LES PARCS GTM UK LIMITED	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
MAVIPARC	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
METEOR PARKING Ltd	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
NOTHERN VALET	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARC AUTO DE STRASBOURG	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARC CHAMPS ELYSEES PIERRE CHARRON	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARIS PARKING BOURSE	Globale (IG)	99,99%	Globale (IG)	99,99%
PARKING EUROPACENTRUM NV	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARKING GARE DE LAUSANNE SA	Globale (IG)	95,00%	Globale (IG)	95,00%
PARKING MADOU	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARKING RENNES MONTPARNASSE	Globale (IG)	100,00%	Entrante (IG)	100,00%
PARKING UNAMUNO DEL AYUNTAMIENTO DE BILBAO	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	75,00%
PISCINE DELIGNY	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SA NEUILLY STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SAP BOURGOGNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SAP SAINT ETIENNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SEGER	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SNC DU PARC DES GRANDS HOMMES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SNC DU PARKING DE LA PUCELLE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SNC PARKINGS DE LOURDES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AMIENOISE DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE ANTILLAISE DE PARC DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE LA REGION PARISIENNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS D'AUVERGNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS DU LIMOUSIN	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS MEDITERRANEE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES GARAGES AMODIES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARCS PUBLICS DU MIDI	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DE NEUILLY	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DE VERSAILLES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DU NORD ET DE L'EST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS SOUTERRAINS DU 8EME ARRONDISSEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE D'EXPLOITATION DE PARKINGS A ST-ETIENNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PARCS DE LA DEFENSE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PARCS DE LA GARE DU NORD	Sortante (IG)		Globale (IG)	66,00%
SOCIETE DU PARC AUTO AMBROISE PARE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARC AUTO METEOR	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARC SAINT MICHEL	Globale (IG)	90,00%	Globale (IG)	90,00%

	30/06/2015		31/12/2014	
Sociétés contrôlées	Méthode de consolidation	% de Détention	Méthode de consolidation	% de Détention
SOCIETE DU PARKING DE LA PLACE VENDOME	Globale (IG)	99,99%	Globale (IG)	99,99%
SOCIETE DU PARKING DE LA PORTE DE VERSAILLES	Globale (IG)	99,99%	Globale (IG)	99,99%
SOCIETE DU PARKING DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING MAILLOT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING MATIGNON-MARIGNY	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE FINANCIERE DE PARC AUTOMOBILE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE FINANCIERE MIDI-PYRENEES - SFMP	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GEFIPARC	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE IMMOBILIERE DES PARKINGS ERASME	Globale (IG)	75,00%	Globale (IG)	75,00%
SOCIETE MEDITERRANEENNE DE PARKINGS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE RAPHAELOISE DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE TOULOUSAINNE DE STATIONNEMENT - STS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOGEPARC NARBONNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOPARK	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SPS COMPIEGNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SPS SAINT QUENTIN	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SPS TARBES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
TURNHOUT PARKING NV	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
UNIGARAGE UK	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
UNIGARAGES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK BELGIUM	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK BELGIUM SERVICES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK BIARRITZ	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK BRASIL PARTICIPACOES LTDA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI Park CAMBRIDGESHIRE Limited	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK CANADA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK CARDIFF	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK CERGY PONTOISE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK CGST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK CZ (ancien PARKING PRAHA AS)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK DEUTSCHLAND GMBH	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK DUNDEE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK ESPANA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK FRANCE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK GESTION	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK GLOUCESTERSHIRE LIMITED	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK GRENOBLE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK HAUTEPIERRE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK HERTFORDSHIRE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK HOLDING UK	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK NEUILLY	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK NOISY LE GRAND	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK RUSSIE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICE LUXEMBOURG	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICES CANADA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICES LTD	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICES RUS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICES SLOVAKIA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICES WALLONIE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SERVICIOS APARCAMIENTO	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK SLOVAKIA SRO	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK UK	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK USA HOLDINGS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%

Sociétés mises en équivalence

	Méthode de consolidation	% de Détention	Méthode de consolidation	% de Détention
ADMINISTRADORA GAUCHA DE ESTACIONAMIENTOS SA	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ FLORIDA PARKING LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ KARP ASSOCIATES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CALIFORNIA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CHICAGO LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CT LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING GEORGIA/ATLANTA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING MA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING LID-ATLANTIC LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING NY/NJ LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING TEXAS LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
MOSPARKINGINVEST	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%
PARKEERBEDRIJF NIEUWPOORT	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING DES CARAIBES	Sortante (MEE)		Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING DU CENTRE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING SCAILQUIN	Mise en équivalence (MEE)	20,00%	Mise en équivalence (MEE)	20,00%
QATARI DIAR VINCI PARK	Mise en équivalence (MEE)	49,00%	Mise en équivalence (MEE)	49,00%
RUSSIA PARKINVEST	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%
SUNSET PARKING SERVICES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
ULTIMATE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%